

# Le Courrier du Canada

## JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du Courrier du Canada  
QUEBEC, 28 Sept. 1878—No 149

### L'île Mystérieuse

DEUXIEME PARTIE.

### L'abandonné.

Par JULES VERNE.

[SUITE]

Le fer de l'île Lincoln, on le sait, était de qualité excellente, et, par conséquent, très-propre à se laisser étirer. Cyrus Smith commença par fabriquer une filière, c'est-à-dire une plaque d'acier, qui fut percée de trous coniques de divers calibres qui devaient amener successivement le fil au degré de ténuité voulue. Cette pièce d'acier, après avoir été trempée, "de tout son dur," comme on dit en métallurgie, fut fixée d'une façon inébranlable sur un bâtis solidement enfoncée dans le sol, à quelques pieds seulement de la grande chute, dont l'ingénieur allait encore utiliser la force motrice.

En effet, là était le moulin à foulon, qui ne fonctionnait pas alors, mais dont l'arbre de couche, mû avec une extrême puissance, pouvait servir à étirer le fil, en l'enroulant autour de lui.

D'opération fut délicate et demanda beaucoup de soins. Le fer, préalablement préparé en longues et minces tiges, dont les extrémités avaient été amincies à la lime, ayant été introduit dans le grand calibre de la filière, fut étiré par l'arbre de couche, enroulé sur une longueur de vingt-cinq à trente pieds, puis déroulé et représenté successivement aux calibres de moindre diamètre! Finalement, l'ingénieur obtint des fils longs de quarante à cinquante pieds, qu'il était facile de raccorder et de tendre sur cette distance de cinq milles qui séparait le corral de l'enceinte de Granite-house.

Il ne fallut que quelques jours pour mener à bien cette besogne, et même, dès que la machine eut été mise en train, Cyrus Smith laissa ses compagnons faire le métier de tréfileurs et s'occupa de fabriquer sa pile.

Il s'agissait, dans l'espèce, d'obtenir une pile à courant constant. On sait que les éléments des piles modernes se composent généralement de charbon de corne, de zinc et de cuivre. Le cuivre manquait absolument à l'ingénieur, qui malgré ses recherches, n'en avait pas trouvé trace dans l'île Lincoln, et il fallut s'en passer. Le charbon de corne, c'est-à-dire ce dur graphyte qui se trouve dans les cornues des usines à gaz, après que la houille a été déshydrogénée, on eût pu le produire, mais il eût fallu installer des appareils spéciaux, ce qui aurait été une grosse besogne. Quant au zinc, on se souvient que la caisse trouvée à la pointe de l'Épave était doublée d'une enveloppe de ce métal, qui ne pouvait pas être mieux utilisée que dans cette circonstance.

Cyrus Smith, après mûres réflexions, résolut donc de fabriquer une pile très-simple, se rapprochant de celle que Becquerel imagina en 1820, et dans laquelle le zinc est uniquement employé. Quant aux autres substances, acide azotique et potasse, tout cela était à sa disposition.

Voici donc comment fut composée cette pile, dont les effets devaient être produits par la réaction de l'acide et de la potasse l'un sur l'autre.

Un certain nombre de flacons de verre furent fabriqués et remplis d'acide azotique. L'ingénieur les boucha au moyen d'un bouchon que traversait un tube de verre fermé à son extrémité inférieure et destiné à plonger dans l'acide au moyen d'un tampon d'argile maintenu par un linge. Dans ce tube, par son extrémité supérieure, il versa alors une dissolution de potasse qu'il avait préalablement obtenue par l'incinération diverses plantes, et, de cette façon, l'acide et la potasse purent réagir l'un sur l'autre à travers l'argile.

Cyrus Smith prit ensuite deux lames de zinc, dont l'une fut plongée dans l'acide azotique, l'autre dans la

dissolution de potasse. Aussitôt un courant se produisit, qui alla de la lame du flacon à celle du tube, et ces deux lames ayant été reliées par un fil métallique, la lame du tube devint le pôle positif et celle du flacon le pôle négatif de l'appareil. Chaque flacon produisit donc autant de courants, qui, réunis, devaient suffire à provoquer tous les phénomènes de la télégraphie électrique.

Tel fut l'ingénieur et très-simple appareil que construisit Cyrus Smith, appareil qui allait lui permettre d'établir une communication télégraphique entre Granite-house et le corral.

Ce fut le 6 février que fut commencée la plantation des poteaux, munis d'isolaires en verre, et destinés à supporter le fil, qui devait suivre la route du corral. Quelques jours après, le fil était tendu, prêt à produire, avec une vitesse de cent mille kilomètres par seconde le courant électrique que la terre se chargerait de ramener à son point de départ.

Deux piles avaient été fabriquées, l'une pour Granite-house, l'autre pour le corral, car si le corral devait communiquer avec Granite-house, il pouvait être utile aussi que Granite-house communiquât avec le corral.

Quant au récepteur et au manipulateur, ils furent très-simples. Aux deux stations, le fil s'enroulait sur un électro-aimant, c'est-à-dire sur un morceau de fer doux entouré d'un fil. La communication était-elle établie entre les deux pôles, le courant, partant du pôle positif, traversait le fil, passait dans l'électro-aimant, qui s'aimantait temporairement, et revenait par le sol au pôle négatif. Le courant était-il interrompu, l'électro-aimant se désaimantait aussitôt. Il suffisait donc de placer une plaque de fer doux devant l'électro-aimant, qui attirée pendant le passage du courant, retombait, quand le courant était interrompu. Ce mouvement de la plaque ainsi obtenu, Cyrus Smith put très-facilement y rattacher une aiguille disposée sur un cadran, qui portait en exergue les lettres de l'alphabet, et, de cette façon, correspondre d'une station à l'autre.

(A suivre.)

### ROME.

Plusieurs prélats d'Espagne, de France et d'Italie ont déjà envoyé au Saint-Père une adresse demandant le titre de docteur de l'Église pour le père des pauvres et savant archevêque de Valence, saint Thomas de Villanova.

Ce document rappelle, entre autres preuves des mérites du saint, le témoignage éloquent rendu par la bulle de canonisation : *Datus est ei sensus, invocavit et venit ei spiritus sapientie*; il rappelle encore que des textes tirés de ses œuvres ont été insérés dans l'office divin, à l'instar des écrits des Pères de l'Église; il rappelle les livres considérables, remplis de documents lumineux et salutaires, dont le saint se servit pour instruire les princes et les humbles plébéiens, corriger les mœurs et inspirer la première des vertus, la charité.

Saint Thomas se fit surtout remarquer par l'éloquence de son argumentation dans la défense de la vérité contre les pernicieuses erreurs que les prétendus réformateurs de l'Église se vantaient de répandre. Le concile de Trente apprécia beaucoup sa doctrine et son autorité, bien qu'il fût absent pour cause de maladie.

Il réussit à rendre clairs certains passages obscurs des saints Évangiles et autres livres divins, il résolut plusieurs difficultés théologiques et éclaira les ignorants de façon à se faire admirer des savants.

C'est pourquoi les hommes éminents s'attachèrent à propager ses œuvres et à les imprimer avec soin, et des mitres illustres dans la théologie ont profité de ses doctrines pour expliquer les textes en rendant hommage au saint espagnol.

Nous apprenons que des exemplaires de la susdite adresse ont été remis à un grand nombre de prélats. Cette adresse est accompagnée d'une lettre signée par le R. P. Nicolas Primavera, postulateur dans les causes des serviteurs de Dieu, de l'ordre de Saint-Augustin.

Dans l'instruction qu'il adressait aux curés de Rome le 12 juillet 1878, S. Em. le cardinal Monaco La Valletta, vicaire général de Sa Sainteté, signalait particulièrement les entreprises des hérétiques pour corrompre la foi des Romains : "Les efforts, disait-il, que font à

Rome, depuis qu'elle a été enlevée au gouvernement du Saint-Siège, les hérétiques et les sectaires, avec l'or qu'ils reçoivent en grande quantité des pays d'outre-mer, sont vraiment grands. Outre plusieurs temples et salles de conférences qu'ils ont érigés dans les rues les plus populeuses comme par insulte, on a ouvert jusqu'à dix écoles de garçons et de filles, ainsi que plusieurs pensionnats et asiles dirigés par des protestants, avec l'intention bien déclarée de répandre le poison de leurs erreurs conjointement avec le pain et les secours matériels dont ils sont prodigues envers leurs auditeurs et leurs écoliers, abusant de la misère toujours croissante au sein de cette population."

### Italie.

Le gouvernement italien semble vouloir porter la défroque de M. de Bismarck. Le prince-chancelier a passé au ministère Cairelli ce vieil habit qui s'appelle le *Kulturkampf*. C'est pourquoi M. Conforti, ministre des cultes, ne se borge pas à refuser l'exequatur à Mgr. l'archevêque de Naples, il oppose le même refus à la demande faite au gouvernement par Mgr. l'archevêque de Palerme. Il fait pis encore.

En effet, la *Voce della Verità* publie deux documents d'une extrême gravité : une citation adressée à Mgr. Luigi Ruffo Scillia, archevêque de Chieti, (la citation porte : au prêtre Luigi Ruffo), lui ordonnant de "comparaître devant le tribunal civil pour entendre déclarer de nul effet et non avenue sa nomination à l'archevêché de Chieti, attendu que les droits de la couronne n'ont pas été respectés par le Saint-Siège en cette nomination."

Avec une science de légiste que nous nous plaisons à reconnaître, le procureur du roi, auteur de la citation, a su exhumer des archives une foule de vieux parchemins établissant la suzeraineté du pouvoir laïque depuis l'an mil sur l'archevêché et le droit de présentation et d'investiture temporelle qu'exerça toujours le premier. Le second document est la réponse de Mgr. Ruffo Scillia.

Dans une lettre très-digne, Mgr. l'archevêque s'est contenté de donner à son diocésain une leçon de catéchisme dont il avait un extrême besoin. Il lui a rappelé, ce qu'un chrétien ne devrait pas ignorer, que l'on est fait évêque, par l'ordination, qu'il a eu l'honneur de recevoir, et qu'en affectant de lui donner la qualification de prêtre, M. le procureur du roi faisait peu d'honneur à sa science.

Il a pris ensuite la peine de lui expliquer que la juridiction épiscopale venant de Dieu par l'intermédiaire du Souverain Pontife, sa nomination à l'archevêché de Rieti par le Pape Pie IX ne pouvait pas être nulle et de nul effet pour la partie principale, c'est-à-dire pour tout ce qui appartient à l'ordre spirituel. Quant au temporel de l'archevêché, le gouvernement ayant déjà jugé à propos de mettre la main dessus, au grand détriment des intérêts spirituels eux-mêmes, il n'est pas besoin d'une sentence de tribunal pour déclarer que de ce côté la nomination de l'archevêque est de nul effet.

Voilà donc que l'Italie entre dans la voie de l'Allemagne. Elle en viendra peut-être à emprisonner les prélats suspects. Comme le gouvernement français, le roi Humbert, débordé par les révolutionnaires dont il s'est servi, veut détourner leur rage contre le catholicisme. Il pourra peut-être retarder le moment de l'explosion, mais quand on sera repu du cléricalisme, il faudra bien se jeter sur une autre pâture. C'est ce moment que nous attendons avec impatience.

On va organiser deux universités de dames, l'une à Rome, l'autre à Florence. Un crédit de 80,000 fr. a été accordé par le gouvernement, qui est en fonds en ce moment, par suite des nouvelles confiscations qu'il vient de commettre. La municipalité de Rome a mis à la disposition de son université féminine un magnifique local.

**Discours de M. Charles Périn.**  
Professeur de l'Université catholique de Louvain.

L'Univers nous apporte et nous reproduisons le discours prononcé le 9 septembre, à la séance d'ouverture du congrès de l'Union des Œuvres ouvrières à Chartes, par M. Charles Périn, professeur à l'Université catholique de Louvain :  
Messeigneurs,  
Messieurs,  
Je sens profondément le charme

de cette grande assemblée chrétienne, J'en suis d'autant plus pénétré que, depuis bien des années, je souhaite de pouvoir m'associer à vos travaux et de venir m'inspirer de votre zèle.

Eloigné par la distance, je me suis trouvé au milieu de vous par la pensée chaque fois que vous vous êtes réunis. De cœur je vous ai fidèlement suivis depuis Nevers jusqu'ici, attentif à tous vos actes et ne cessant de m'instruire à votre école.

Devant une assemblée si franchement dévouée au bien, qui déjà voit ses efforts couronnés de tant de succès, il ne faudrait, semble-t-il, parler qu'avec confiance. C'est tout le contraire que j'ai résolu de faire. Le discours que je vais vous tenir pourrait décourager des hommes qui ne trouveraient pas, comme vous, leur raison d'agir dans les régions supérieures à ce monde.

Je veux vous parler, messieurs, des obstacles qui s'opposent présentement à ce grand travail de restauration de la foi chrétienne dans le peuple ouvrier, travail tout ensemble religieux et social, qui est l'objet propre de votre œuvre. Vous montrerai la grandeur des obstacles, c'est vous dire la grandeur des sacrifices que vous avez à faire pour les vaincre. En m'expliquant sur ce point avec une entière franchise, je suis sûr de répondre à vos intentions, car vous avez bien fait voir que votre charité est toujours empressée à rechercher et à accomplir tous les sacrifices.

Mais je ne répondrais point à votre pensée, et je pourrais être justement accusé de charger à dessein mon tableau de teintes assombries, si je ne vous rappelais, par un coup d'œil jeté en passant sur des œuvres qui ont réussi, comment ces obstacles, si redoutables qu'ils soient peuvent être surmontés par la charité lorsqu'elle travaille docilement dans l'esprit de l'Église et qu'elle sait proportionner son action aux nécessités de l'époque.

### I

Le premier des obstacles que vous trouvez sur votre route, messieurs, c'est l'hostilité que le bien rencontre en ce monde par cela seul qu'il est le bien. Cet obstacle est de tous les temps. C'est la révolte instinctive de notre nature déchue contre les rigueurs du sacrifice au prix desquels tout bien doit être conquis. Mais de nos jours cette révolte affecte un caractère d'intensité et d'universalité qu'elle n'avait pas eu jusqu'ici. Elle se montre elle-même la Révolution et se propose ouvertement la destruction définitive, absolue, radicale, c'est le mot juste, de tout ce que les hommes, en tous les siècles, ont accepté et respecté comme la loi naturelle de leur vie.

Deux mots résumant la doctrine et l'action du radicalisme révolutionnaire : le mal glorifié et mis à la place du bien; l'individualisme exalté comme principe d'harmonie sociale et substitué à la charité que l'on repousse en l'outrageant.

Les plus fermes, lorsqu'ils jettent un regard dans cet abîme de passions réfléchies et intraitables que la Révolution a ouvert au milieu de nous, ne peuvent se défendre d'un mouvement d'effroi. Pour ne pas céder au découragement, ils ont besoin de se rappeler qu'ils ne sont pas seuls dans les combats livrés au génie du mal, auteur et fauteur de tout individualisme, et qu'ils ont avec eux Dieu, auteur et protecteur de tout bien et de toute charité.

Et pourtant ce n'est pas de ce côté que nous avons le plus à nous garder. Cette adversaire qui nous poursuit de son hostilité radicale et nous menace d'une totale destruction, nous contraint à la lutte. Devant un tel ennemi nous ne pourrions déposer les armes sans que la révolte de notre conscience nous avertit à l'instant de notre erreur. C'est en nous-mêmes, dans les illusions que nous suggère parfois notre affection pour la grande cause à laquelle nous sommes dévoués, dans l'empressement quelquefois irrésistible que nous mettons à le servir, qu'est la source d'un péril moins facilement aperçu et par cela même plus à craindre.

Les circonstances, autant que les recommandations de l'Église, nous font une nécessité d'abord le mal dans sa cause première. Il s'agit d'attaquer partout où elle se rencontre, la tendance, malheureusement générale aujourd'hui, à faire vivre l'homme de ses seules forces, comme s'il était lui-même son auteur, ou du moins à le faire dépendre aussi peu que possible de celui auquel il doit tout, même cette grandeur dont il est si fier et dont il abuse tant. C'est-à-dire qu'il faut que nous nous en prenions directement à l'erreur libérale, qui est l'essence même de la Révolution, et que

nous combattons, sous toutes ses formes, la doctrine d'orgueil dont le libéralisme s'inspire.

Pour entreprendre avec succès cette attaque de front contre l'erreur capitale du siècle, il faut être armé de convictions arrêtées. Il faut aussi ne pas redouter les conséquences d'une attitude qui peut nous obliger à rompre avec des hommes et des partis qu'on appelle modérés et que l'on espère rallier en évitant de poser vis-à-vis d'eux les principes qui divisent.

### II

Plusieurs, soit qu'ils aient de ces craintes, soit qu'ils ne voient pas bien le fond des questions, aiment à se renfermer dans la considération des désordres particuliers qui affectent la paix et le bien-être de notre société. Sans creuser plus avant, ils se bornent à chercher le remède dans certaines pratiques des temps qui n'ont pas souffert comme nous de ces désordres.

Cette méthode offre deux grands inconvénients : en théorie, elle renverse les choses et prend les effets pour la cause; en pratique, elle se condamne à l'impuissance parce qu'elle laisse subsister le principe toujours actif des maux qu'elle voudrait guérir.

L'instabilité est dans toute notre vie moderne. C'est un fait reconnu par tout le monde, mais il est diversement apprécié. Les uns s'en réjouissent, les autres s'en effraient et s'en alligent, suivant qu'ils sont pour ou contre la Révolution; mais tous sont d'accord pour le constater. Il nous frappe particulièrement dans les choses qui font l'objet habituel de nos préoccupations. L'économiste l'aperçoit surtout dans la famille et dans l'atelier; là dans les conditions de l'hérédité, ici dans la nature des engagements. En poussant l'investigation plus avant, on reconnaît que cette instabilité tient à la disposition intime des âmes, qu'elle procède des erreurs qui ont altéré le fond même de notre conscience.

Arrivé là, il faudrait, messieurs, pour résoudre la difficulté, faire appel aux principes. Mais la voie des principes est longue. On ne peut se flatter de les faire accepter promptement d'une société dont ils contrarient tous les penchants. De nos jours, pour le bien comme pour le mal, on est pressé. On suivra donc une voie qui paraît plus courte. On laissera respectueusement les principes dans les régions supérieures, et on se renfermera dans l'ordre des faits que la tradition établit.

Reconnaître, comme des données convenues, certaines vérités morales qui se retrouvent dans la tradition de tous les peuples, et fonder sur ces données la paix sociale; restaurer la famille par la liberté de tester rendue au père; réorganiser l'atelier par la permanence des engagements, telles sont les réformes par lesquelles on croit pouvoir rendre l'ordre à nos sociétés, que leur révolte contre Dieu menace d'un éroulement général.

Si l'on considère la ténacité des préjugés et des engouements de notre âge, ce n'est assurément pas la hardiesse qui manque à ce plan de réforme sociale. Mais c'est un autre genre d'audace qu'il nous faut, messieurs, pour triompher des entêtements modernes. Ils ont leur source dans certaines conceptions générales, dans certaines erreurs capitales que la Révolution a réussi à répandre jusque dans le peuple. Pour les vaincre, il faut s'attaquer à ces erreurs fondamentales par l'audace des affirmations totales. La réforme sociale, dont nous venons d'esquisser les traits généraux, laisse de côté ces questions essentielles, sur lesquelles se livrent les grands combats qui décideront du sort du monde contemporain; elle reste dans le dehors du problème, alors que, pour sortir d'embaras, c'est au cœur même de la difficulté qu'il faut aller.

Gardez-vous toutefois, messieurs, de méconnaître le profit que nos sociétés ont tiré, et peuvent tirer encore, de ces courageuses propositions de réforme, et ne diminuez pas l'honneur qui en revient à leur promoteur. Ceux qui, aujourd'hui, aperçoivent et vous signalent les côtés faibles de cette louable entreprise n'ont pas été les derniers à applaudir à l'initiative généreuse d'où elle est sortie, à se réjouir de l'ébranlement salutaire qu'elle a imprimé aux idées. Pour la faire accepter, même d'un petit nombre, ce n'était pas trop de tout ce qu'un homme peut montrer de pénétration, de droiture, d'amour du bien, de persévérance infatigable, toutes choses qu'en ce temps de libéralisme on nous donne rarement occasion d'admirer.

Quelle entreprise qu'il rappelle au respect et à la pratique de la tradition une société qui, depuis un siècle,

se fait honneur de mépriser son passé! Restaurer la chaîne des traditions est une des premières nécessités de ce temps de folies orgueilleuses et d'aventures coupables. Plus d'un parmi ceux qui s'étaient laissés séduire aux fausses grandeurs de la Révolution, commencent à le comprendre. Mais est-il bien sûr que les hommes consciencieux qui cèdent à cette heureuse impulsion soient tous bien fixés sur le vrai caractère de la tradition en fait d'ordre social?

Veillez y prendre garde messieurs, il n'y a pas seulement, pour les sociétés, la tradition des faits et des institutions, il y a aussi, il faut qu'il y ait avant tout la tradition des principes. En cette dernière est la source de la première, la raison de sa persistance et de son autorité.

Tenter de nous refaire un ordre social, en rassemblant quelques-unes des pièces aujourd'hui éparées de l'édifice renversé par la Révolution, sans se soucier de mettre à la base les principes qui sont le fondement nécessaire de toute construction sociale, ce serait, suivant l'expression des saintes Écritures, bâtir sur le sable une demeure que le premier coup de vent emporterait. Comment songer à bâtir de la sorte, en un siècle que l'on pourrait appeler le siècle des tempêtes?

Reprenons, sans hésiter, la tradition intégrale de nos sociétés modernes, qui est la tradition chrétienne. Pratiquons la grande et simple leçon d'architecture sociale que nous donne Celui qui est le maître des nations aussi bien que des individus. Suppléons attentivement ce qui doit entrer dans les fondements de cette demeure que nous voulons nous bâtir, sur les ruines amoncelées par la Révolution, afin qu'elle soit, pour nous et pour nos fils, un abri sûr et durable.

Lorsqu'on fait appel à la coutume, on oppose des mœurs à d'autres mœurs. Mais qui dira que les mœurs que l'on veut restaurer valent mieux que celles que l'on veut corriger? On prétend juger par la coutume les pratiques contemporaines; mais qui jugera la coutume?

Nos pères avaient des principes : c'était les vérités que l'Église leur enseignait d'autorité divine. De ces vérités sortaient des règles de conduite obligatoires, pour la vie publique comme pour la vie privée, et ces règles, habituellement pratiquées constituaient le fond des traditions. Si nous voulons rendre fécondes les sollicitations généreuses qui nous ramènent à la tradition et nous pressent de rompre avec l'esprit de subversion et d'instabilité, élevons la tradition au-dessus de l'arbitraire des conceptions humaines. Confirmons la leçon des faits par l'acte de foi et d'obéissance qui lui donnera toute sa vertu. Tenons-nous étroitement unis à la seule institution qui ait pu traverser les siècles sans jamais changer, à cette Église catholique, qui résume dans ses dogmes et dans sa législation toute la tradition du genre humain, et qui donne à la tradition sa règle infaillible.

Restons franchement soumis à cette puissance, qui sait respecter la liberté des hommes dans les choses contingentes et variables, tout en lui imposant dans les choses nécessaires une salutaire contrainte; qui sait aussi, en répandant la grâce dont elle est dépositaire, rendre faciles les obligations qui pèsent le plus à notre faible nature.

### III

Les catholiques sont les soutiens de la tradition; mais, grâces à Dieu, ils ne sont point, comme on voudrait le faire croire, les adversaires nés de tout changement. L'autorité qui les guide a toujours su proportionner son action aux besoins des temps. Là où elle ne trouve rien qui contredise la loi de Dieu, elle répand ses bénédictions, et elle ne renonce jamais à tirer de l'ordre créé par les hommes, dans le domaine laissé à leur liberté, des moyens de réaliser son but suprême, qui est de conduire les âmes à Dieu.

Ce ne serait pas, messieurs, sans grand détriment pour nos œuvres, et pour l'influence qu'elles doivent exercer sur la société, que nous asservirions nos idées et nos entreprises à des formes de vie publique et privée qui ont produit, dans certaines conditions d'existence sociale, ces résultats heureux, mais que le temps, en modifiant ces conditions, a définitivement emportés.

Il arrive qu'aujourd'hui les plus fermes dans la foi, les plus ardents au bien, les plus exercés dans les œuvres, se prennent à douter de tout dans la vie contemporaine. Il leur semble que tout est perdu sous le régime de liberté qu'ont adopté les sociétés modernes, et ils font un appel

désespéré à des mesures de contrainte légale et de réglementation du travail, auxquelles répugnent également nos habitudes présentes et les transformations accomplies dans les procédés du travail.

(A suivre.)

LE CANADA. QUÉBEC, 28 SEPTEMBRE 1878.

L'hon. M. Joly et les Canadiens-français.

Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. M. Joly, semble animer d'un désir ardent de fouler aux pieds les droits et privilèges des Canadiens-français qui sont la majorité, la grande majorité de la population.

Depuis qu'il est au pouvoir, M. Joly, à tous les jours, manifesté son mépris pour nos compatriotes. Chaque fois qu'un malheureux employé canadien-français a été destitué, sa place a été remplie par un canadien-anglais ou irlandais. Mais là où apparaît dans toute sa clarté l'antipathie de M. Joly envers nos compatriotes, c'est dans l'administration du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. Souvent M. Joly lui-même s'est donné le trouble d'aller auprès des ex-commissaires pour demander la destitution d'un employé canadien-français ! Il s'est abaissé à ce genre de tyrannie lui, le gentilhomme, premier ministre de notre province !

Depuis que cette partie du chemin qui relie Montréal à Ottawa est sous le contrôle du gouvernement local, toutes les principales positions ont été données à des Anglais : administrateur, gérant, inspecteur, agent général, pas une de ces charges n'a été offerte à un de nos compatriotes. C'est une infamie ! Nous sommes surpris que nos compatriotes dans le gouvernement permettent ainsi que les Canadiens soient exclus systématiquement de ces positions importantes.

Ceci fait l'affaire de M. Joly dont le fanatisme est depuis longtemps connu de ceux qui suivent la politique de près. Sans des dehors aimables, cet homme cache une haine profonde contre tout ce qui est canadien-français et catholique.

Son premier acte politique a été de vouloir supprimer les démonstrations publiques de notre culte ; Son second acte est d'exclure nos compatriotes de toutes les charges importantes ; Toute sa vie est vouée à l'abaissement de notre race !

Si l'on veut encore des faits, nous sommes prêts à signaler au public bien des choses qui surprendront ceux qui ont encore confiance dans ce persécuteur déguisé.

La défaite du parti libéral et ses causes.

Les journaux rouges s'efforcent d'expliquer à leur public comment l'éclatante victoire qu'ils lui promettaient pour le 17 septembre, s'est changée en une déroute complète. Cette explication se trouve dans une cause unique d'après nos confrères, qui veulent faire de M. MacKenzie le bon émissaire du parti.

Certes, il est vrai, comme l'écrit l'Événement, que l'entêtement de M. MacKenzie dans une politique étroite, son esprit de favoritisme à l'égard d'Ontario, son refus de se rendre au désir du pays, ont contribué à la déroute de mardi dernier. La cause du désastre n'est pas unique, mais multiple. Elle ne tient pas à M. MacKenzie seulement, elle pèse sur tout le parti libéral et peut-être plus sur la fraction rouge que sur toute autre.

Le parti libéral d'Ontario a toutes les apparences d'un parti politique. Ses hommes combattent pour certaines idées qui forment tant bien que mal un corps de doctrines et il nous semble dévoué aux intérêts de leur province. Chez le parti libéral bascanadien, vous chercheriez en vain une de ces qualités. Il ne croit à rien, si ce n'est à son avancement personnel. Ce mobile est au fond de toutes ses actions. Or un parti qui ne se tient que par des motifs semblables n'a pas une grande force de cohésion. Il porte dans son sein un principe actif de destruction qui le mine nécessairement. Comment voulez-vous qu'un parti ait de la force-plonge ses racines dans le pays, lors, que ce dernier voit des chefs qui, après avoir promis toutes espèces de réformes pour le jour où ils arriveraient au pouvoir, se hâtent de jeter au loin l'instrument qui doit nous procurer le bonheur, pour assurer leur salut ?

Que pouvait penser le peuple de MM. Dorion, Fournier, Cauchon et Letellier qui ont de suite abandonné les labours du pouvoir pour se donner les plus belles positions du pays, laissant en bas ceux qui leur avaient tenu l'échelle ? Que pouvait-il penser d'une telle conduite, lorsqu'il voyait Sir John encore simple avocat, après avoir eu vingt ans de pouvoir pour se placer ; M. Cartier, mourant sur

la brèche ; M. Langevin, refusant de se nommer lieutenant-gouverneur en 1872 ; M. Chapais quittant purement et simplement le ministère ? Evidemment, le peuple ne pouvait avoir deux manières de juger les hommes. Les conservateurs, doit-il dire, entrent dans la vie publique avec leurs défauts, car ils sont de l'humanité, mais, franchement, il y a quelque chose chez eux ; il y a un désir de servir leur pays, de se dévouer à leurs compatriotes et de ne pas les abandonner. Peut-il en dire autant de leurs adversaires ?

Ils ont quitté leur poste, les uns après les autres, même l'impétueux M. Letellier, lorsqu'il y avait du danger, lorsque M. MacKenzie donna deux fois plus à Ontario qu'à Québec, comme le dit l'Événement. Les plus capables et les plus habiles, les plus expérimentés du parti, comme MM. Dorion et Letellier. Ils n'ont rien tenté pour empêcher cette violation des droits du Bas-Canada, dont se plaint si amèrement le principal organe libéral. Croyez-vous que notre province ne serait pas comme vous qu'elle était mise de côté ? Cette injustice devait la frapper plus que nous, car elle n'avait pas comme le parti libéral la compensation des places et des contrats prodigués aux meneurs d'élection. Voilà pourquoi elle s'est tournée contre le parti libéral. Les journaux rouges affectent de croire que ce revirement ne date que de quelques jours. C'est une erreur. La confiance a manqué dès les premiers jours du régime libéral.

Les élections de 1875 avaient été une surprise. Le parti conservateur avait fait la lutte sous le poids d'une immense calomnie et a été vaincu. Le pays s'aperçut bientôt de son erreur comme le prouve les trois quarts des élections partielles — 22 sur 26 — remportées par les conservateurs depuis 1875.

Il faut après cela une rude audace aux journaux rouges pour venir nous représenter M. Letellier comme un grand patriote. D'après notre confrère de Québec, M. MacKenzie n'avait de générosité, de tendresse que pour Ontario. C'est cette province qui recevait tous les bienfaits, les avantages du pouvoir. Si nous en croyons l'Événement, M. Letellier est un homme aussi énergique qu'habile. Comment alors expliquer sa retraite d'Ottawa où tout était à sauver, et sa nomination à Québec où rien n'était en danger. M. Letellier n'a pas seulement déserté le drapeau à Ottawa ; il a fait beaucoup plus, car il s'est mis au service de l'homme qui, d'après les rouges, était le plus grand ennemi de notre province. Est-il possible de tirer une autre conclusion des plaintes de nos libéraux ! Et MM. Laurier, Laflamme, Pelletier, quels petits hommes ! Comment, après les articles des journaux rouges, peuvent-ils se montrer devant le public, afficher ces grands airs de sauveurs de la patrie, lorsque de l'aveu du plus intelligent et du plus sérieux de leurs organes, ils étaient les complices de la conspiration ourdie contre le Bas-Canada par MM. Brown et MacKenzie !

En politique comme en toutes choses, il est rare que la violence, l'injustice et l'arbitraire ne réagissent pas contre ses auteurs en produisant des effets tous autres que ceux que l'on en attendait. Qui voudrait nier aujourd'hui l'influence du coup d'Etat du 2 Mars sur les élections ? Cet acte arbitraire de M. Letellier suivi de l'achat de M. Turcotte, cet acharnement de M. Letellier à tenir M. Joly cramponné au pouvoir, ont soulevé l'opinion publique contre les libéraux de Québec et d'Ottawa. A la dernière session MM. MacKenzie et Blake n'ont pas défendu le coup d'Etat tellement cet acte de M. Letellier était en désaccord avec leurs principes.

Pour éviter d'aborder la question de front, M. MacKenzie l'a remise au jugement du peuple. Trente-quatre comtés sur soixante-et-cinq, condamnaient M. Letellier aux élections du mois de Mars et en Chambre, malgré l'abstention de M. Price et l'achat de M. Turcotte, la majorité condamnait le coup d'Etat. Cette condamnation faisait à M. MacKenzie un devoir de punir M. Letellier. Il avait renvoyé ce dernier devant le juré, celui-ci a trouvé M. Letellier coupable et M. MacKenzie a reculé devant son devoir. Mais le verdict est toujours là, attendant sa suite naturelle.

Ces contradictions, ces abus de pouvoirs à Québec, venant du parti soi-disant libéral, du parti qui prétend vivre dans les traditions des hommes de 37 et 38, l'ont ruiné dans l'esprit du peuple des autres provinces.

Voilà les causes qui ont concouru à la défaite, à la ruine du parti libéral. Nous disons sa ruine, car une réunion d'hommes flétris comme ils viennent de l'être par un de ses principaux organes et la majorité du parti libéral ne peut plus se montrer au peuple avec des titres à sa confiance.

DÉBENTURES.—Hier soir, à la séance du conseil-de-ville, on a finalement adopté le rapport pour le paiement au gouvernement local de débetures au montant de \$257,000, dues par la cité sur les travaux accomplis par le chemin de fer du nord.

Exposition du comté de Portneuf.

Mercredi de cette semaine s'est tenue, au Cap Santé, comté de Portneuf, la plus belle exposition qui se soit vue depuis longtemps. Cette exposition se distinguait surtout par la variété des objets exposés et l'ensemble savant, symétrique, avec lequel ils étaient disposés.

Aussi faut voir l'aspect féérique que présentait le Cap Santé, le mouvement qui y régnait et les joyeux propos qui s'y tenaient.

Venus de toutes les paroisses du comté, les cultivateurs accouraient à l'exposition, ayant revêtu pour la circonstance leurs plus beaux habits. Grand nombre de dames et de jeunes filles étaient aussi présentes, rehaussant par la fraîcheur de leurs toilettes l'éclat de la fête.

Mais il est temps de dire quels sont ceux à qui revient la plus large et la plus légitime part d'éloges pour le succès si complet et si brillant de cette exposition. D'abord mentionnons M. le président de l'exposition, F. X. Frenette, Ecuyer, qui s'est levé avec courage et avec préparatifs de cette fête. On sait ce qu'il en coûte de peines et de démarches pour organiser la moindre démonstration, à plus forte raison quand il s'agit d'une exposition, où doit figurer tout un comté. M. Frenette infatigable n'a rien épargné et il doit être fier aujourd'hui du beau résultat qui a couronné son travail gigantesque.

Et que dire maintenant des directeurs qui ont si bien secondé les vues de M. le président, sinon qu'ils ont droit aux plus vives félicitations et aux remerciements du comté. Grâce à leur zèle, à leur entente, l'organisation de la fête a marché bon train et tout était sans reproche. Nous ne pouvons résister au désir de mentionner ici leurs noms.

Liste des Directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Portneuf. Président, F. X. Frenette, Ec., Vice-Président, Alexis Cayer, Ec., Sec. Trés. A. D. Hamelin, Ec.

DIRECTEURS.—Norbert Beaudry, Sifroid Leclerc, Frs. Morissette, Adolphe Grandbois, Eustache Germain, Nérée Sauvageau, Hébert Pagé, Augustin Bassière, Louis Jobin, Isidore Frenette, Alfred Dévis, Honoré Proteau, Edouard Plamondon, Ecuyers.

De nombreux prix ont été décernés aux heureux exposants dont nous publions la liste dans ce numéro.

Bref, l'exposition du comté de Portneuf de 1878 a été l'une des plus marquantes jusqu'à ce jour, et a mis au jour une fois de plus les connaissances approfondies de ses habitants dans l'art de l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Elle accuse un vrai progrès et est un puissant encouragement pour l'avenir et un bel exemple pour les autres comtés de la province.

Liste des prix payés le 25 sept 1878.

1ÈRE CLASSE.

Etalons de 3 ans. 1er prix. Elie Fafard, Cap Santé, \$6.00. 2ème prix. Joseph Gossé, St. Augustin, \$4.00. 3ème prix. Xavier Gauthier, Deschambault, \$2.00.

Etalon de 2 ans. 1er prix. Isidore Valin, St. Augustin, \$4.00. (Un seul exposant dans cette classe.)

Etalons de 1 an.

1er prix. Victor Thibaudeau, Portneuf, \$3.00. 2ème prix. F. X. Frenette, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Ls. Jobin, St. Augustin, \$1.00.

Juments Poulinières.

1er prix. Hubert Naud, St. Alban, \$6.00. 2ème prix. F. X. Frenette, Cap Santé, \$5.00. 3ème prix. Dolphis Gauthier, Deschambault, \$4.00. 4ème prix. Jean Julien, Deschambault, \$2.00. 5ème prix. Nazaire Delisle, Pointe-aux-Trembles, \$1.00.

Pouliches de 3 ans.

1er prix. Téléphore Bertrand, Cap Santé, \$4.00. 2ème prix. Ulric Marcotte, St. Basile, \$3.00. 3ème prix. Frs. Morissette, Cap Santé, \$2.00.

Pouliches de 2 ans.

1er prix. Victor Thibaudeau, Portneuf, \$3.00. 2ème prix. Jean Galarneau, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Narcisse Tousin, St. Alban, \$1.00.

Pouliches de 1 an.

1er prix. Grégoire Richard, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Téléphore Piché, Cap Santé, \$2.00. (Seulement deux exposants.)

2ÈME CLASSE.

Taureaux de 2 ans. 1er prix. A. D. Hamelin, Deschambault, \$4.00. 2ème prix. Grégoire Richard, Cap Santé, \$3.00. 3ème prix. Daniel McLeod, \$2.00.

Taureaux de 1 an.

1er prix. Aug. Cantin, St. Augustin, \$3.00. 2ème prix. Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles, \$2.00. 3ème prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$1.00.

Vaches Laitières.

1er prix. Sir Chs. Stuart, Deschambault, \$4.00. 2ème prix. Victor Thibaudeau, Portneuf, \$3.00. 3ème prix. Samuel Paquin, Deschambault, \$2.00. 4ème prix. Jacques Jobin, St. Augustin, \$1.00.

Taures de 2 ans.

1er prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$4.00. 2ème prix. Augustin Cantin, St. Augustin, \$3.00.

3ème prix. Samuel Paquin, Deschambault, \$2.00.

Taures de 1 an.

1er prix. William Neilson, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Eric Montambault, Deschambault, \$2.00. 3ème prix. Sir Chs. Stuart, Deschambault, \$1.00.

Veaux de l'année.

1er prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$3.00. 2ème prix. Sir Chs. Stuart, Deschambault, \$2.00. 3ème prix. George Rinfret, Cap Santé, \$1.00.

3ÈME CLASSE.

Béliers de 1 an.

1er prix. Sir Chs. Stuart, Deschambault, \$3.00. 2ème prix. Jean Galarneau, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Flavien Morissette, Cap Santé, \$1.00.

Agneaux de l'année.

1er prix. Ls. Jobin, St. Augustin, \$2.00. 2ème prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$1.00.

Brebis de 1 an.

1er prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$3.00. 2ème prix. Sir Chs. Stuart, Deschambault, \$2.00. 3ème prix. Samuel Paquin, Deschambault, \$1.00.

Agnelles de l'année.

1er prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$2.00. 2ème prix. Sifroid Gaboury, Ecureuils, \$1.00.

4ÈME CLASSE.

Ferrats.

1er prix. Daniel McLeod, Portneuf, \$4.00. 2ème prix. Joseph Cantin, Ste. Catherine, \$3.00. 3ème prix. Isidore Valin, St. Augustin, \$2.00.

5ÈME CLASSE.

Sucres d'érable.

1er prix. Jean Richard, Portneuf, \$3.00. 2ème prix. Louis Vézina, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Hébert Pagé, Ec., Ecureuils, \$1.00.

Savon.

1er prix. Ulric Paquin, Deschambault, \$3.00. 2ème prix. Barthélemi Leclerc, St. Basile, \$2.00. 3ème prix. Moise Frenette, Cap Santé, \$1.00.

6ÈME CLASSE.

Choux.

1er prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$2.00. 2ème prix. Ulric Paquin, Deschambault, \$1.00.

Oignons.

1er prix. Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles, \$2.00. 2ème prix. Olivier Germain, Ecureuils, \$1.00.

Betteraves à Vache.

1er prix. Jean Richard, Portneuf, \$2.00. 2ème prix. Frs. Goulet, St. Augustin, \$1.00.

Navets ou choux de Siam.

1er prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$2.00. 2ème prix. Samuel Paquin, Deschambault, \$1.00.

Carottes.

1er prix. Samuel Paquin, Deschambault, \$2.00. 2ème prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$1.00.

7ÈME CLASSE.

Ettoffe croisée.

1er prix. Pierre Gignac, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Moise Frenette, \$2.00. 3ème prix. 1.00.

Imitation de drap.

1er prix. Frs. Morissette, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Jacques Jobin, St. Augustin, \$2.00. 3ème prix. Alex. Doré, Pointe aux Trembles, \$1.00.

Flanelles.

1er prix. Jean Galarneau, Deschambault, \$3.00. 2ème prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Augustin Delisle, Cap Santé, \$1.00.

Chales de laine.

1er prix. Jean Galarneau, Deschambault, \$3.00. 2ème prix. Narcisse Derome, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Augustin Delisle, Cap Santé, \$1.00.

Couvertures de laine.

1er prix. Augustin Delisle, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Alex. Doré, Pointe aux Trembles, \$2.00. 3ème prix. Ulric Paquin, Deschambault, \$1.00.

Couvre-pied en laine.

1er prix, n° 16. Eric Montambault, Deschambault, \$3.00. 2ème prix, n° 14. Alex. Doré, Pointe aux Trembles, \$2.00. Nota.—On n'a donné que 2 nos. pour prix obtenus.

Couvre-pied laine et coton.

1er prix. Joseph Morin, Deschambault, \$3.00. 2ème prix. Olivier Marzotte, St. Basile, \$2.00. 3ème prix. Jean Richard, Cap Santé, \$1.00.

Etoffes à robes.

1er prix. Ls. Vézina, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Pierre Gignac, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. France Dévis, Cap Santé, \$1.00.

Tricot.

1er prix. F. X. Frenette, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. M. Frenette avait déjà reçu un prix dans cette classe.

Toiles.

1er prix. Louis Vézina, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Frs. Morissette, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. Jean Galarneau, Deschambault, \$1.00.

Tapis Catalognes.

1er prix. Jean Chevalier, Cap Santé, \$3.00. 2ème prix. Joseph Déry, Cap Santé, \$2.00. 3ème prix. (Il n'y avait que deux exposants.) \$0.00.

NOUVELLES.

EN ROUTE POUR TROIS-RIVIÈRES.—Les excursionnistes de lundi pourront choisir, pour aller à Trois-Rivières à l'occasion du grand pi que-nique conservateur, entre les trois lignes suivantes :

Chemin de fer du Nord. Départ à 9 hrs. A. M. \$1 aller et retour. Chemin de fer Grand-Tronc. Départ de Lévis à 7 hrs. A. M. Même prix aller et retour.

Vapeur William. Départ de Québec à 6 hrs. A. M. Aller et retour 50 cts.

BORD A PATINER.—CONCERT PROMENADE.—Avec la permission du lieutenant-colonel Strange et des officiers, la fanfare de la batterie B de l'Artillerie jouera ce soir, au Nord, Grande-Arde, de 8 à 10 heures.—Voici le programme :

- 1. OUVRETOUR.....Le Miroir. 2. VALSE.....Juristin Ball Tante. 3. FANTAISIE.....Reminiscence of Wales. 4. VALSE.....Immortelle. 5. FANTAISIE.....Der Freischütz. 6. GALOP.....Wally. Vive la Canadienne. Dieu sauve la reine.

—Environ 2,000 conservateurs ont eu un pique-nique à l'île Ste-Hélène, le 25 septembre, auquel ont pris part, entre autres, MM. Courso, Baby, Quimel, Chapleau, le maire Baudry, Thomas White, Mousseart et Curran. Tous les orateurs ont exprimé la joie de leur faire éprouver le triomphe des conservateurs. M. Chapleau a prêté la chûte du gouvernement local qui se tient maintenant au pouvoir, dit-il, contre la volonté du peuple.

FÊTE A RIMOUSKI.—Il y a quelques jours les citoyens de Rimouski se sont réunis chez M. A. Delisle pour exprimer à leur curé le révérend M. Ange, qui s'en va résider à Ste-Anne des Monts, la haute estime qu'il avait su leur inspirer et les regrets qu'ils avaient de le voir partir. Un magnifique volume, par Louis Veuillet, fut présenté à celui qui était l'objet de cette fête, par Madame et Mlle Delisle. Puis, les enfants de la Pointe-au-Père lui présentèrent une adresse et des bouquets qu'il accueillit avec la plus vive reconnaissance.

PÉNIBLE ACCIDENT A OTTAWA, 27 SEPT.—M. John Stewart, avocat de cette ville, a trouvé la mort à Hull hier soir, dans de bien tristes circonstances. Il revenait, en compagnie de M. French, inspecteur de bureaux de poste, de visiter une mine de phosphate à Templeton. Au moment de traverser le pont près des piliers Gilmour, les chevaux s'effrayèrent et se mirent à reculer. Avant que l'un ou l'autre des occupants de la voiture eût eu le temps de se jeter à terre, hommes, chevaux et buggy roulerent dans la cavité profonde d'une vingtaine de pieds. M. Stewart fut tué instantanément, mais, par une espèce de miracle, M. French ne reçut que des contusions légères.

Le coroner Graham prit possession du corps et fit une enquête quelques heures plus tard. Un verdict de mort accidentelle fut rendu.

M. Stewart était payant droit des mines de fer Baldwin.

ACCIDENT.—M. Edward Hauser, de St. Sébastien, a été tué, le 25, par une presse à foin qui est tombée sur lui et l'a écrasé.

TORONTO, 27 SEPT.—A 9½ heures ce matin Son Excellence Lord Dufferin est parti par un train spécial pour Québec. Avant son départ, le Dr Bordette lui a présenté, au nom de la compagnie de vin dit "Vine Villa Wine Co." de l'île Helee, six spécimens différents de vins fabriqués sur l'île. Son Excellence a accepté ce cadeau avec plaisir et a exprimé combien il était joyeux du grand succès accompli dont on l'honorait.

LES FLEURS SE FANENT ET MEURENT.—Le riche parfum de l'Eau de Floride de Murray & Lanman est le parfum des fleurs les plus rares de lanature. Les fleurs se fanent et meurent, mais leur soufflé-vant—pour ainsi dire—est immortalisé dans cette suave eau florale, au profit du monchoir, de la toilette et du bain.

Comme il existe de médiocres contrefaçons, les acheteurs devront toujours demander l'Eau de Floride préparée par Lanman & Kemp, New-York.

GENTILLESSES D'OURS.—Un ours apprivoisé, appartenant à M. Moltzman, de Rome (Michigan), étant en belle humeur, samedi, a sauté soudain sur la petite fille de son maître, Edina Moltzman, et s'est mis à lui ronger la jambe.

Une dame Ethel Hodges, qui était présente, s'étant efforcée d'arracher sa proie à l'animal, il a saisi l'enfant entre les dents et l'a emportée en grognant dans l'espèce de chenil qui lui sert de logement. Mme Hodges, s'armant d'une grosse pierre, en a frappé la brute à coups redoublés et a fini par lui faire lâcher prise. Une des cuisses d'Edina était dénudée jusqu'à l'os, et les médecins ne croient pas que la pauvre mutilée puisse guérir.

COUPABLE IMPRUDENCE.—Nazaire Gauthier et Edmond Dufresne sont allés ensemble à la chasse sur une petite île en face de St-Lambert. S'étant mis à jouer ensemble Dufresne a ajusté Gauthier, pensant que le fusil n'avait point de capsule, et la décharge l'a criblé de plomb à la figure et au cou. Ramassé presque mort, Gauthier a été mis à bord du traversier, puis transporté à l'hôpital où il pourrait bien succomber.

SUIVEZ LA ROULE, ELLE VOUS CONDUIRA A LA MAISON Jacques-Cartier

Ou la plus grande chance vous est réservée

Gagnon & Cie.

VIENNENT d'acheter un Immense Fonds de Banqueroute d'une des principales Maisons de Commerce de Gros de Montréal. Ces Messieurs ont déjà reçu au-delà de 750 Caisses de Nouvelles Marchandises ; et ils reçoivent encore toutes les semaines 10 à 15 Caisses.

Ils sont heureux de vous informer qu'ils viennent d'ouvrir les Marchandises suivantes :

4 Caisses Tweed Canadien pure laine, très-épais 50 cts valant 70 cts.

35 Caisses d'Indienne Américaine, bonne couleur 5 cts

1 Balle de Coton à Tisser blanc, 22 cts par lbs.

13 Balles de bonnes Couvertes blanches assorties, prix.

6 Caisses de Flanelle assortie couleur, 15 cts en montant.

50 Pièces Tweed Sherbrooke- endommagé pour le travail, 50 cts.

350 Pièces Coton Ouaté blanc, 7½ cts.

355 Pièces Flanelle rouge depuis 18 cts en montant.

20 Caisses de Drap Moscou, très-épais, de 65 cts la verge.

50 Pièces de Drap de Pilote, pure laine, \$2.40 la verge.

25 Pièces de Drap de Pilote, Union, 80 cts valant \$1.25.

50 Balles de Coton Jaune Canadien, 6½ cts.

5 Caisses de Shirtings depuis 5 cts en montant.

62 Pièces de Bon Drap Moscou, depuis \$1 en montant.

50 Pièces de Tweed Canadien, valant \$1 pour 70 cts.

100 Caisses de Claques de Montréal, première qualité, 40 cts.

1032 Pièces Alpaca Noir et Couleur assortie, depuis 10 cts en montant.

30000 Verges d'Etoffes à Robes, Nouvelles.

100 Pièces de Tapis

—Le Baron Haussman a battu le Prince Napoléon, aux dernières élections, malgré cependant que ce Prince fut un candidat officiel. Haussman n'est point un pas législateur, il ne peut pas l'être. Il n'est pas non plus radical, il ne veut pas l'être. Que fera donc le Baron, sous ces circonstances ! Il s'raïtera franchement un Maréchal Président et proclamera que le Rénovateur Président de Luby rend aux chevaux devenus gris, leur couleur primitive.

Pour la dyspepsie, la faiblesse et la débilité.

Esplan, N. H., 2 mai 1870.

Cher Monsieur.—Ayant reçu un grand soulagement par l'usage du sirop peruvian je désire joindre ma voix aux milliers d'autres qui s'élèvent constamment pour faire la louange de ce remède. J'étais à l'armée pendant la dernière guerre ; j'eus le malheur d'être fait prisonnier et je fus successivement logé dans la prison de Salisbury et autres du Sud, pendant plusieurs mois.

Je devins tellement dénué de santé et de forces que je n'étais plus que la simple lettre de ce que j'avais été. Quand je fus chargé, on me trouva digne de faire un malade dans un hôpital du nord où j'y séjournai une couple de mois après qu'on m'eut renvoyé au foyer. Mon médecin me recommanda et se procura pour moi plusieurs bouteilles de sirop peruvian dont je fis usage plusieurs semaines consécutives, constatant bientôt que ma santé était retablie et que j'avais augmenté en poids de 90 livres à 150, ce que je pesais avant, et je n'ai jamais cessé depuis de jouir de mon ancienne santé.

Je puis donc recommander chaleureusement ce remède dans tous les cas de faiblesse et de débilité du système qui soient causés soit par l'impureté du sang ou la dyspepsie, soit par toute autre cause, persuadé que dans tous les cas la cure répondra à l'attente.

Votre dévoué  
Geo. S. Bixby.  
En vente par les marchands en général.

Annonces Nouvelles.

Dr. J. E. Bolduc.  
Bazar.  
Commercial House—Behan Brothers.  
Changement.—T. Béland.  
Nouvelles marchandises d'automne—N. Garneau

Bulletin Commercial.

Le montant payés à la douane de Québec, le 27 du courant est de \$2 610.30.

MARCHE MONÉTAIRE.  
New-York, 28 sept. 1878, 2 heures P. M.  
Echange Sterling, 81  
Greenbacks, 98

E. C. BARROW,  
Courtier,  
No 17, Rue Duade, Québec.

Marché haute à Québec 1878.

Table with 3 columns: Date, MATIN, SOIR. Rows for Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Le courant continué à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.  
Nouvelle lune, le 26 septembre, à 9 heures 25 minutes du matin.

DÉCÈS.

A St-Jean-de-Weedon, le 17 ultimo, et à l'âge de cinquante-cinq ans, Dame Marie-Éléonore Lebrève de Kiroock, épouse légitime de M. Sieur C. Nazaire Beauvry, marchand du lieu. Le Journal de Trois-Rivières, le Pioneer de Sherbrooke, le Courrier de St-Hubert et la Minerve sont priés de reproduire.

Dr. J. E. Bolduc,

MÉDECIN et CHIRURGIEN,  
Graduée de l'Université-Laval  
BUREAU, No. 160, Rue d'Aiguillon,  
Faubourg St. Jean.  
Québec, 28 septembre 1878—Im. 585

BAZAR.

MARDI, le 1er OCTOBRE prochain et les jours suivants, se tiendra à la SALLE JACQUES CARTIER, un bazar pour venir en aide aux Dames Religieuses de l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Toutes les personnes charitables sont invitées à y faire une visite. Elles y trouveront des tables bien fournies de divers objets et d'articles aussi variés que les goûts, et de plus, accessibles à toutes les bourses.

C'est un bon placement pour le superflu et même pour les petites épargnes. En dépensant agréablement quelques centins, on se fera, sans s'en apercevoir, le protecteur des pauvres infirmes, le soutien des malades, le père des orphelins et des enfants abandonnés. Chacun aura ainsi trouvé le moyen d'amasser un trésor que la rouille et les vers ne détruiront point.

Les Dames directrices du bazar sont les suivantes :

- Mesdames F. Auclair, S. Apel, O. Armand, G. Blanchet, F. Blouin, D. Boulanger, B. Battist, B. Biron, E. Couture, P. D'Amour, A. Daulty, F. Fortin, E. Fraser, E. Giroux, C. Goulet, E. Guvvin, W. Jolicœur, J. O. Laberge, J. Lafrance, N. Lachance, P. Laliberté, B. Lamarre, G. Lavoie, J. B. Lapointe, J. Lortie, J. D. Marsan, O. Mignier, L. Malouin, T. Nole, J. Nadeau, G. Paquet, N. Paré, Z. Pouliot, Z. Pelletier, R. Roy, C. Roy, P. Roy, J. Smith, L. Trépanier, E. Turgeon, E. Vézina, A. Wallard, F. Kérouack, M. Myler et M. Régault.

Mesdames P. E. Gingras, J. Gingras, T. Giras, J. Samson, T. Tremblay et D. Vaughan président à la Table des rafraîchissements.

Québec, 25 septembre 1878. 584

Bureau d'Agence Générale.

RIMOUSKI,  
J. M. Hudon et cie,  
AGENTS GÉNÉRAUX.

BUREAU : Rue des Avocats, en face de la Cathédrale.  
BUREAU DE DÉPÔT : de 9h. A. M., à 6h. P. M. Québec, 15 juin 1878—lan.

Advertisement for HAINAULT featuring a dog and text: PLUS HAUT PRIX ACCORDE, 1er PRIX A L'EXPOSITION 1877, A LA DERNIÈRE EXPOSITION, MÉDAILLE ET DIPLOME, PRIX SPECIAL ACCORDE, ENSEIGNE DE L'ORIGINAL, REQUIS DE L'ORIGINAL.

PAR LES DERNIERS STEAMERS nous avons reçu un nouvel assortiment de CHAPEAUX DE FEUTRE ET TWEED, CALOTTES ÉCOSSAISES, BONNETS ÉCOSSAIS que nous offrons à un PRIX TRÈS-RÉDUITS. CHAMBRES DE FOURRURE ouvertes au commerce d'hiver et les ordres pour confection d'HABITS ET CASQUES DE FOURRURES pris maintenant. Québec, 27 septembre 1878.

Changement  
—CHEZ—  
S. A. D. Bertrand,  
No. 117, Rue St. Jean,  
(Près de la porte.)

T. BÉLAND annonce qu'il vient de faire l'acquisition du fonds de magasin de S. A. D. BERTRAND à des conditions favorables qui le mettent en état d'offrir au plus bas prix du marché cet assortiment de magnifiques marchandises de famille, tel que cotons et toiles de toutes sortes, étoffes à robes, tweeds anglais, cècassis et français. Les serges et les tricots les plus riches sont en grande variété.

Un magnifique lot de chales des couleurs les plus nouvelles et quelques chales d'opéra sont certainement dignes d'attention.

Bas pour dames et enfants sont en grande quantité et il sera heureux de les offrir à très-bas prix même dans les plus belles qualités. Les convertes de toutes grandeurs sont des meilleurs valeurs.

Il n'est pas de faire plus d'énumération. Qu'il lui suffise de dire à ses amis et à tous ceux qui pourraient lui porter intérêt, qu'il fera ses efforts pour mériter leur confiance en se servant de l'expérience qu'il a pu acquérir dans cette branche d'affaires dans les dix années passées.

T. BÉLAND,  
Maison S. A. D. BERTRAND,  
117, rue St. Jean.

AVIS.

Le soussigné annonce qu'il vient de vendre le fonds de son magasin à M. T. BÉLAND qui, à l'avenir, continuera les affaires à sa place. Il désire donner avis en même temps aux personnes endettées envers lui de vouloir bien venir régler sans le plus court délai. Il autorise M. BÉLAND à donner receipt en son nom en son absence.

S. A. D. BERTRAND,  
117, rue St. Jean,  
Près la Porte,  
Québec, 23 septembre 1878—Im. 583

Bon Marche  
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,  
POÈLES DE TOUS GENRES CHEZ  
JODOIN & Co.,  
14, RUE ST JEAN.

N'oubliez pas la maison JODOIN & CO., qui a obtenu les prix aux dernières exhibitions pour ses poêles doubles, de passages, poêles à chambres et de salons, poêles de cuisine de toutes dimensions pouvant brûler du charbon ou du bois.

Ustensiles de cuisine, vaisseaux en cuivre, en fer blanc et en fonte.

Pelles, bûches en fer et en acier de meilleures qualités. Nos prix sont au moins de VINGT-CINQ POUR CENT meilleur marché qu'ailleurs.

EN GROS ET EN DÉTAIL.  
JODOIN & CO.,  
14, Rue St. Jean,  
Québec, 31 août 1878—lan. 561

Avis Public

EST par les présentes donné que l'assemblée des membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE contre le feu, des comtes de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska, qui doit avoir lieu le premier lundi d'octobre de chaque année, pour l'élection d'un bureau de directeurs, au désir de la loi, se tiendra LUNDI, LE SEPTIÈME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, A 10 A. M., en la ville de St. Germain de Rimouski, au Bureau de la Compagnie.

Bureau de la Compagnie,  
Rimouski, 27 août 1878.

Par ordre,  
F. F. ROULEAU,  
Secrétaire.  
Québec, 27 août 1878.—Im. 557

HOTEL RICHELIEU  
Coin des Rues Notre-Dame et de St. Vincent,  
MONTREAL.

LE PROPRIÉTAIRE offre ses remerciements aux citoyens de Québec, et à ses amis en particulier, pour l'encouragement qu'ils lui ont donné, et à l'honneur de les prévenir qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison, de manière que l'HOTEL DU RICHELIEU est mis sur le pied d'un des meilleurs hôtels de Montréal.

ED. GINGRAS, I. B. DUBOCHER,  
Gerant, Propriétaire.  
Québec, 23 juillet 1878—3m.

Commercial House.  
NOUVELLES  
MARCHANDISES D'AUTOMNE.  
Nouvellement arrivées.

20 Caisses d'étoffes en laine, comprenant draps noirs de fantaisie pour habits, Tweeds noirs de fantaisie pour pantalons. Tweeds 7/8 et 6/4 large, pour Ulsters. Drap mottomnés, noirs, bleus, de couleurs et de fantaisie. Draps de pilots, de castor, etc., etc.

10 Paquets de flanelles, blanches, rouges, grises et de fantaisie. 4 Pqts des meilleures couvertures anglaises. 2 Caisses de soies noires et de couleurs toutes de nouvelles nuances.

5 Caisses d'étoffes à robes noires, consistant principalement en cachemires cordés, paramata, alpaca, serges, etc., etc. 3 Caisses d'étoffes à robes de fantaisie : couleurs et étoffes des plus nouvelles.

15 Pqts de coton blanc, sans apprêts, fini spécialement pour être travaillé au moulin. 17 Pqts de tapis les plus nouveaux, brussels, tapisseries, impériaux, etc., etc.

Les meilleurs prelatrs anglais dans toutes les largeurs. Tapis de corde, Rugs, etc., etc. Tous nos autres départements sont pourvus des marchandises les plus à BAS PRIX et les mieux choisies qu'il y aient sur le marché.

BEHAN BROTHERS.  
Québec, 23 septembre 1878—lan. 493

AVIS IMPORTANT  
AUX MAÎTRES MENUISIERS ET  
ENTREPRENEURS.

Le soussigné prend la liberté de les informer qu'il a érigé sur la rue St-Charles et St-Paul, vis-à-vis la brasserie McCallum, sa fonderie, et qu'il est prêt à exécuter toutes commandes, soit pour Colomes, Balustrades, Portes, etc., ou tout autre fonte de construction que l'on voudra bien lui confier et à des prix plus bas qu'ailleurs. Venez-vous enquérir de ses prix et vous serez convaincu.

Il emploie des modèles habiles, et fait la fonte tous les jours en cas d'urgence, sans charge extra.

ANT. ROUSSEAU, Jr.  
Québec, 18 septembre 1877—Im. 579

Charbons à vendre.

TOUTES DESCRIPTIONS aux plus bas prix courants.  
DINNING & McNAUGHTON,  
191, rue St. Paul,  
Québec, 31 août 1878. 562

Ciment de Portland  
DINNING & McNAUGHTON,  
191, Rue St. Paul.  
Québec, 31 août 1878. 562

David Ouellet,  
ARCHITECTE ET TOISEUR.  
No. 85, RUE D'AIGUILLON.

Architecture Religieuse, une spécialité.

Entrepreneur de toutes sortes d'ouvrage d'Architecture, tels que : AUTELS, CHAIRES, ORNEMENTATION, etc., à DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.  
Québec, 10 Mai 1878—lan. 491

J. & W REID,  
RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

MANUFACTURIERS DE PAPIER-FEUTRE pour le rembrassage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER À ENVELOPPER, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité. PAPIER À IMPRIMER, Blanc et de couleur de toute grandeur et de toute qualité. SACS DE PAPIER fait à la machine pour grogeries, et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai. IMPORTATEUR ET MARCHANDS DE papiers à écrire. De plumes et d'Encre. Enfant de toute sorte de Papeteries. Le tout sera vendu au plus BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

J. & W. REID,  
No. 98 et 100, rue St. Paul,  
Québec, 25 Juillet 1876. 927

VIN DE MESSE !!

Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en main les vins les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de messe.

CERTIFICAT DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM.

La maison GELLESPIE, MOFFET & CIE., n'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COLLI, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le Chanoine Abrégianne, de l'Eglise Métropolitaine de Marsala, en Sicile. Sa réponse a confirmé l'authenticité du certificat susdit, et en conséquence, je crois pouvoir recommander ce VIN de COLLI pour la messe.

† E. A. ARCH. DE QUÉBEC.

Nous certifions que la maison GINGRAS & LANGLOIS ont acheté de nous directement des Vins ci-haut mentionnés. GELLESPIE, MOFFET & CIE., Agents pour Messrs. INGHAM & WHITTAKER, Sicile.

50 Octaves Vin de Coll. 25 Quartaux " de Marsala. Gingras & Langlois, 54, Rue du Palais. Québec, 18 juillet 1878. 527

VOTRE ATTENTION !!

Nous aimons à informer les marchands des villes et des campagnes que nous tenons toujours en mains un assortiment complet de FAÏENCE ET DE VERRERIES. Nous avertissons également ceux qui tiennent des MAISONS DE PENSION, à la campagne et ailleurs, que nous pouvons leur vendre, à des prix qui défient toute compétition, tout ce qu'il leur faut, en vaisselle et en coutellerie, pour monter des établissements de 1ère classe.

Renaud et Cie., 24, RUE ST. PAUL, Québec, 6 juin 1878. —3mai 1876

J. J. L. Fremont, L. L. L. AVOCAT, BUREAU : 98, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC. Québec, 19 septembre 1878—Im. 581

Nouvelles Marchandises d'Automne !  
VENANT D'ARRIVER PAR LES VAPEURS EUROPEENS.

BON MARCHÉ !  
Coins des Rues Saint-Jean et Collin, Haute-Ville

LES effets sont de premières qualités et seront vendus à un bas prix L'exceptionnel.

LISEZ LA LISTE DES PRIX CI-DESSOUS.

- MANTEAUX IMPORTÉS, \$1.50 et au-dessus. ETOFFES À MANTEAUX, 90 cts. DRAP NOIR, 50 cts. ETOFFES À ROBES, qualité supérieure, 15 cts. et au-dessus. WINCEY, 7 cts. et au-dessus. ETOFFES POUR DEUILS, assortiment complet depuis 25 cts. et au-dessus. CORSETS, 35 cts. et au-dessus. LAINES À TRICOTER, 60 cts. valant 60 cts. FLANELLES, 8 cts et au-dessus. COUVERTES DE LAINE, pesant 6 lbs, \$3.25 cts. et au-dessus. CALEÇONS ET CAMISOLES, laine d'Ecosse, 35 cts. et au-dessus. PLEURES NOIRES ET DE COULEURS, 18 cts. et au-dessus. FLEURS ET FORMES FRANÇAISES, un assortiment varié. GARNITURES POUR ROBES ET MANTEAUX dans tous les prix.

Aussi un assortiment complet de Tweeds, Draps, Chemises, Cols, Cravates, A QUINZE PAR CENT au-dessous des prix ordinaires.

N. GARNEAU.  
COINS DES RUES ST. JEAN ET COLLINS, HAUTE-VILLE.  
Québec, 5 septembre 1878—lan. 478

Musique Nouvelle.

'CAPRICE'  
Pour le Piano sur une romance populaire (Dédié à son Maître H. Ravina.)

PAR GEORGES HEBERT.  
Organisé à l'Eglise St. Jean-Baptiste.  
Prix..... 60 centins.  
En vente chez A. LAVIGNE, 25, rue St. Jean, [Banque d'Épargnes.]

PIANOS

DE SECONDE MAIN depuis \$10 à \$175 piastres. En vente chez A. LAVIGNE, [Banques d'Épargnes, 25, rue St. Jean. 5

Importations Françaises!

(CHASSABLES de toutes couleurs.) CROIX (de toutes couleurs) pour ornements. FRANGES d'or (fin, mi-fin et faux). FRANGES d'argent (fin, mi-fin et faux). FRANGES en Soie (couleurs assorties). DENTELLES d'or et d'argent. AGÈLEMENTS (or et mi-fin). CORSADES, Paillettes et Cordons d'or. CORDONS d'Aubes. GLANDS d'or, etc., etc. GLANDS d'Argent. GLANDS de Soie, jaune et blanc. LUSTRINE moirée, (couleur). DAMAS de Soie, do

ENCENS, ETC., ETC.

—AUSSI— MERINOS, français (double) pour Soutane, AUBES et Bas d'Aubes. DENTELLES pour Aubes, etc., etc.

Grands chandeliers pour Auteis Ostensor

Conditions faciles, Escompte au comptant.

J. Hamel et Frere, 58, Rue Sous-le-Fort. Québec, 3 août 1878. 2

PREMIER PRIX DE GRAVURE  
—A—  
L'EXPOSITION PROVINCIALE 1877.



UNE REUNION D'AMIS ON DANS UNE REUNION

HAINAULT

Graveur sur Bois et Caricaturiste,  
No. 8, Rue du Fort, en face du bureau de Poste.  
Québec, 16 mai 1878—lan. 495

A vendre.

UNE PRESSE A CYLINDRE "CAMPELL'S COUNTY PRESS" qui n'a eu que six mois d'usage.

—AUSSI— UN ENGIN A VAPEUR "BATER" de la force de deux chevaux et en parfait ordre. Condition des plus faciles. S'adresser à THOS. BROSSOIT, Avocat, Beauharnais. Québec, 22 août 1878 551

Masson & Lapointe AVOCATS,

BUREAU : No. 9, rue St. Pierre, Bass-Ville.

MM. PHILIPPE MASSON et URBAIN LA POINTE prennent toutes procédures civiles, criminelles, commerciales, MARITIMES, et s'occupent aussi des brevets d'invention. Ils prennent aussi les causes du ressort des Cours de Police et du Recorder. Québec, 10 septembre 1878—Im. 569

Un nouveau billet de Banque contrefait.

F. W. HELMICK a reçu la note suivante de Washington, l'informant de l'existence d'un nouveau billet de Banque Nationale contrefait.

Département du Trésor des E. U. Division du service secret, Bureau du chef, Washington, D. C. 24 décembre 1877.

A. F. W. HELMICK, Cincinnati, Ohio : Un nouveau billet de \$5 contrefait, de la Banque First National de Hanover, Penn., vient de paraître. Le papier est mince et coloré en noir. Le numéro de banque est 187, la date, du 20 Janvier 1881, et il porte les signatures de P. E. SPINNER et L. E. CHITTENDEN. Il est imprimé de la même planche que ceux de la Banque First National, de Tamagua, qui ont fait leur apparition vers le 20 septembre 1877.

Il serait bon de conseiller aux marchands de votre voisinage de donner publicité à ces faits et de suggérer au public de refuser tous billets de ces banques soupçonnées contrefaites.

La nouvelle méthode de HELMICK pour découvrir les billets contrefaits de banque nationale a été reconnue la meilleure existant. Elle consiste des photographies des billets contrefaits ainsi que celles de nos meilleurs billets de banque, de manière que chacun, en faisant la comparaison, pourra saisir la différence. Le prix de cet ouvrage, y compris les gravures, est de \$1.00 seulement et sera envoyé, les frais de poste payés, à tous ceux qui adresseront \$1.00 à F. W. HELMICK, Editeur, 50, Quatrième rue ouest, Cincinnati, O.

N. B.—Toute personne peut aussi recevoir par la maille le "COUNTERFEIT SILVER COIN DETECTOR" de HELMICK, qui plus de 5000 banquiers se sont déjà procurés, en envoyant le prix à l'éditeur qui est de \$2.50. Québec, 19 Janvier 1878. 426

AVIS

M. L. JOBIN, Sculpteur,

fait à savoir aux MM. DU CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES qu'il fera sur commande autel et statues en bois décoré dans le style européen.

Des photographies seront envoyées à tous ceux qui désireront voir les modèles avant de donner leur commande.

L. JOBIN, No 146, rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, Québec, Québec, 6 mai 1878.—lan.c. 485

DEPOT DE LIVRES

Bureau d'Education

MM. LES COMMISSAIRES D'ECOLES pourront se procurer à ce dépôt du Gouvernement les livres suivants :

TENUE DE LIVRES en partie simple et en partie double, par M. Napoleon Lacasse, Prof. à l'École normale-Laval.

C'est le seul ouvrage de ce genre, forme anglaise et publié en français. L'enseignement de la Tenue des livres est obligatoire pour toutes les écoles supérieures, soit modèles ou académiques.—Prix \$5.30 la douzaine.

GRAMMAIRE FRANÇAISE de Lhomond (éléments revus et augmentés), par le même ;

PROFESSEUR DE FRANÇAIS à l'École normale-Laval, l'auteur a donné dans cette grammaire l'enseignement du français qu'il donne à ses élèves-maîtres et maîtresses ; aussi, pour suivre le même enseignement, s'est-on empressé d'adopter ce livre dans la plupart des écoles élémentaires, auxquelles il est spécialement destiné.—Prix \$1.00 la douzaine.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES sur les Elements de la grammaire française de Lhomond, par le même.—Prix : \$1.25 la douzaine.

COMITÉ des Exercices orthographiques, par le même.—Prix : 45 cts, chaque copie.

TRAITÉ D'ANALYSE GRAMMATICALE, d'analyse logique et de ponctuation, par le même.—Prix : \$2.75 la douzaine.

ALPHABET ou Syllabaire gradué, par MM. E. Jumeau et N. Lacasse.

Ce petit livre est aujourd'hui adopté dans presque toutes les écoles de la Province de Québec.

Ces six ouvrages approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, sont généralement adoptés dans les écoles communes de la Province de Québec, et les cinq premiers dans plusieurs séminaires ou collèges.

Pour les achats en gros, MM. les libraires devront s'adresser à

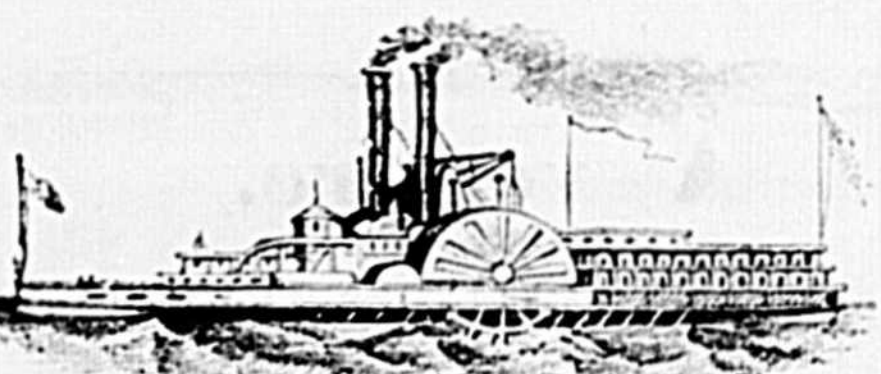
M. Léger Brousseau,

Propriétaire du Courrier du Canada.

N. B.—Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses anciens élèves (instituteurs ou institutrices) qui ont déjà introduit ces livres dans leurs écoles, et aussi pour engager les autres à suivre leur exemple : c'est pour eux tous le moyen le plus sûr de rendre facile et uniforme leur enseignement du Français et de la Tenue des livres que d'adopter les ouvrages de leur professeur.

NAPOLEON LACASSE, Québec, 17 juillet 1877.

Compagnie de Navigation à Vapeur du SAINT-LAURENT.



LIGNE DE KAMOURASKA.

Commencer SAMEDI, le 29 du présent, le vapeur

"CLYDE,"

partira du quai Saint-André à 7 HEURES A. M., les MERCREDIS et SAMEDIS pour Berthier, l'Île au Grue, Cap Saint-Ignace, l'Islet, Saint-Jean Port Joli, Rivière Ouelle et Kamouraska. Au retour, il laissera Kamouraska selon la marée, et Rivière Ouelle à 6 A. M., les LUNDIS et JEUDIS.

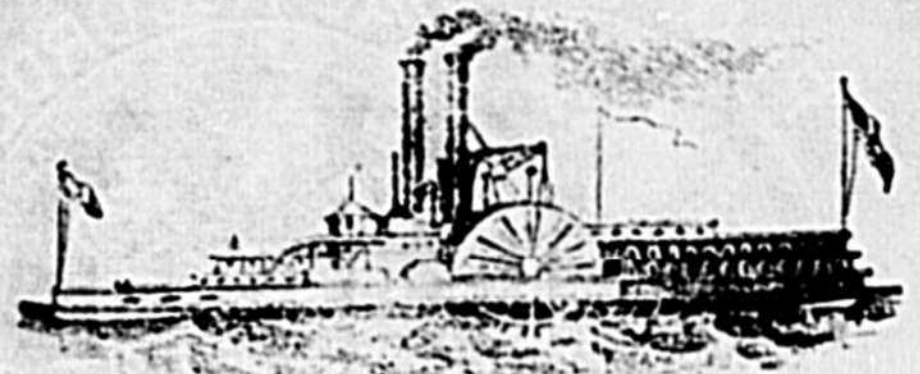
Pour de plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, quai Saint-André, A. GABOURY, secrétaire. Québec, 11 juin 1878. 475

AVIS.

LES soussignés ont formé une société comme syndics, comptables et marchands à commission, sous les nom et raison de WURTELE et LORTIE.

DOMINIQUE LORTIE, R. HENRY WURTELE, Comptable public, Syndic officie, Québec, 22 Janvier 1878. 429

LIGNE DE LA MAILLE ROYALE.



1878. 1878.

Ligne Reguliere

DES VAPEURS POUR LE SAGUENAY

Tadoussac, Cacouna, Rivière-du-Loup et Malbaie.

Commencer le 21 JUIN, les vapeurs de première classe

SAGUENAY, Capt. M. Lecours, UNION, E. Hamond, ST. LAWRENCE, Alex. Barras,

Laisseront le quai St. André, Le ST. LAWRENCE, les LUNDIS et JEUDIS, à 7 HEURES A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrétant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Le SAGUENAY, les MARDIS et VENDREDIS, à 7 HEURES A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrétant à la Baie St. Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St. Jean.

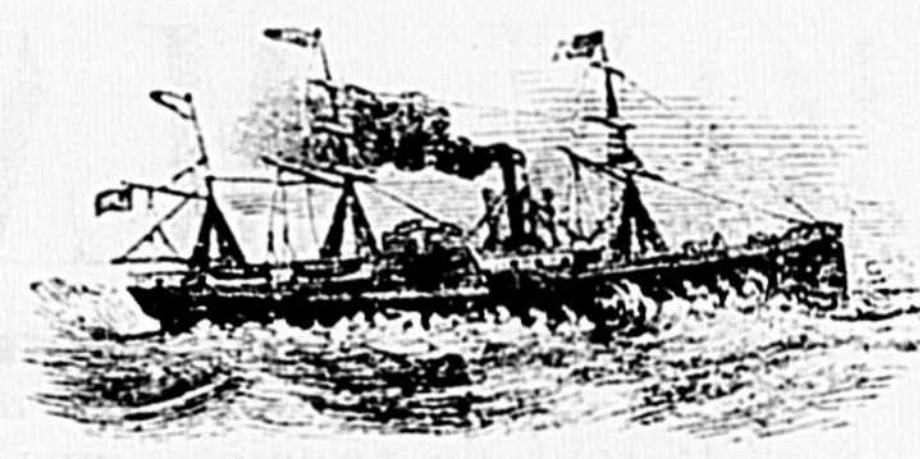
L'UNION, les MERCREDIS et SAMEDIS, à 7 HEURES A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrétant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Se reliant à Québec avec la compagnie de navigation du Richelieu et Ontario ; et à la Rivière-du-Loup avec le chemin de fer Intercanadien pour les Provinces Maritimes.

Laisseront la Rivière-du-Loup : Pour le Saguenay à 5 HEURES P. M. ; pour Québec, les MARDIS, MERCREDIS, JEUDIS, VENDREDIS, et SAMEDIS, à 5 HEURES P. M., et les DIMANCHES à 7 HEURES P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de la Compagnie, quai St-André, A. GABOURY, secrétaire. Québec, 15 juin 1878. 475



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Malles CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

1878—Arrangement d'ETE.—1879

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers sur le Clyde, à double engin.

Table listing ship names and destinations: SARDINIAN, CIRCASSIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MANITOBAN, CANADIAN, CORINTHIAN, PHOENICIAN, WALDENSIAN, ACADIAN, NEWFOUNDLAND.

LES VAPEURS DE LA MAILLE DE LIVERPOOL.

Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUÉBEC chaque SAMEDI arrétant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse ou en venant partiront comme suit :

De Québec.

Table listing ship names and departure dates: PERUVIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, CIRCASSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN.

Prix du Passage depuis Québec :

Table showing prices for different services: Chambre \$70 ou \$80, Intermédiaire \$40, Entrepont \$25.

Les Steamers de la ligne de Glasgow,

partant de GLASGOW tous les MARDIS et de QUÉBEC chaque JEUDI ou à peu près, partent comme suit :

De Québec

Table listing ship names and departure dates: AUSTRIAN, CANADIAN, MANITOBAN, WALDENSIAN.

Prix du passage de Québec :

Table showing prices for different services: Chambre \$60, Intermédiaire \$40, Entrepont \$25.

LES STEAMERS

De la ligne de Halifax,

Partant de HALIFAX pour SAINT-JEAN, Terre-neuve, et LIVERPOOL, comme suit :

Table listing ship names and departure dates: HIBERNIAN, CASPIAN, NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN, CASPIAN, NOVA SCOTIAN, HIBERNIAN.

Les billets de retour sont à prix réduits, Lits payables d'avance. Chaque vaisseau possède un chirurgien expérimenté.

Un vaisseau de service contenant les malles et les passagers destinés aux steamers de la maille de LIVERPOOL, laissera le quai Napoléon tous les SAMEDIS matin, à NEUF HEURES précises.

Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, BAR & CIE., Agent, Québec, 23 août 1878. o.-1.

L. BROUSSEAU,

Imprimeur et Editeur Propriétaire

-DU-

CO RRIER DU CANADA.

No. 9. Rue Buade, Haute-Ville,

QUEBEC.

IMPORTATEUR DE CIRE, CIERG, ETC.

-ET-

Fournisseurs des Fabriques,

Impressions de toutes Especes, tel que :

- TÊTES DE COMPTES, MEMORANDUMS, CARTES DE VISITE, RAPPORTS, CHÈQUES, et BILLETS, PLACARDS, AFFICHES, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, CARTES D'AFFAIRES, PROGRAMMES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, Etc., Etc.

On exécutera pour Avocats :

- BLANCS DE SOMMATION, DEMANDE DE PLAIDOYER, FIAT, COMPARUTION, DECLARATION SUR BILLETS, DECLARATION SUR COMPTES, DECLARATION ACTE HYPOTHECAIRE, SUBPENA, AFFIDAVIT, INSCRIPTION, INVENTAIRE DE PRODUCTION

Pour Notaires :

- BLANCS DE BILLETS, QUITTANCE, PROCURATION, TRANSPORT, CONTRATS DE VENTE, CONTRATS DE MARIAGE, PROTET, D'OBLIGATION, BAUX A LOYER, SAISIE-ARRET APRES, JUGEMENT, BREF DE SAISIE-GAGERIE, PROCES-VERBAUX DE SAISIE, OPPOSITION CONTRE VENTE DE MEUBLES, MÉMOIRE DE FRAIS, ETC.

Pour Huissiers :

- BLANCS DE PROCES-VERBAUX DE SAISIE, BLANCS D'AVIS, ETC., ETC.

Les ordres envoyes par écrit recevront toute l'attention et seront exécutés sans délai.

COMPAGNIE

D'ASSURAN E STADACONA

Contre le Feu et sur la Vie

INCORPORÉE LE 26 MAI 1874.

Capita Autorise \$5,000,000

Depôt du Gouvernement \$100,000.

BUREAU A PRINCIPAL : 20, RUE ST. PIERRE QUEBEC

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président.—J. B. RENAUD, Ecr., Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Vice-Président.—Hon. J. SHARPLES, Directeur de la Banque Union du Bas-Canada. Hon. E. CHINIC, Président de la Banque Nationale. C. TETU, Directeur de la Banque Nationale. JAMES G. ROSS, Ecr., Président de la Banque de Québec. P. E. CASGRAIN, Ecr., M. P.

JOHN ROSS, Ecr., Président de la Banque Stadacona. ALEX. LEMOINE, Ecr., Sec.-Trés. de la Maison de la Trinité de Québec. JOHN LAIRD, Ecr. Gérant.—G. G. PYKE. Inspecteur pour la Puissance.—E. ROBY O'BRIEN. Secrétaire.—CRAWFORD LINDSAY.

Des bureaux locaux sont établis dans toute la Puissance. Les polices d'Assurance contre le feu et sur la vie sont émises à des taux modérés. Québec, 10 Janvier 1876. 929

NOUVELLES

IMPORTATIONS

1878—PRINTEMPS—1878

J. Hamel & Freres,

NO. 58

No. 68, RUE SOUS-LE-FORT,

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Tapis, Prélarts et Rideau.

- Tapis Velours, Tapis Bruxelles, Tapis Tapestry, Tapis Ecossois, Tapis Impérial, Tapis en Cocco, Tapis de Manille, Tapis pour Escaliers, Tapestry et Impérial.

- Prélarts Anglais, Prélarts Américains, Prélarts pour Escaliers, Nattes en Prélarts.

- Nattes en Laine, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocco

- Rideaux en point (au patron), Rideaux en point (à la verge), Damas de Soie pour Rideaux, Reppe en Soie et en Laine, Damas de Laine, (nouveaux patrons) Frange en laine (nouveau), Glands pour Rideaux, Poles et corniches en cuivre, Baguettes pour escaliers.

N. B.—Toutes commandes pour poser les Tapis, Prélarts, Rideaux, etc., seront exécutés sous le plus court délai par des ouvriers très expérimentés, attachés à l'établissement.

CONDITIONS FACILES.

ESCOMPTE AU COMPTANT.

J. HAMEL & FRERES,

58, RUE SOUS-LE-FORT,

BASSE-VILLE.

Chapeaux !

- Chapeaux de Satin Français, Chapeaux de Satin Anglais, Chapeaux de Feutre Américain, Chapeaux de Feutre Canadien, Chapeaux de Feutre Anglais, Bonnets Ecossois pour enfants, Casquettes en Drap, etc., etc.

- Parapluies en Soie et en Alpaca, Cannes, Portemanteaux en maroquin, Valises en zing et en cuir (Saratoga).

EN GROS ET EN DETAIL.

JOS. HAMEL & FRERES, 58, Rue Sous-le-Fort, Québec, 8 mai 1878. 2

PAPIERS A ENVELOPER

-ET-

Sacs de papier.

PAPIER brun, drab, manille et thé, de toutes les grandeurs.

Sacs pour épiciers, marchands de nouveautés, droguistes, modistes, etc., imprimés ou unis, à bas prix.

J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 20 avril 1878. 927

Papier et papeterie

PAPIER à écrire, Enveloppes blanches et de couleurs ; Livres blancs, Encres, Plumes et fournitures de bureau en général, qui seront vendus à très bas prix.

J. & W. REID, rue St. Paul, Québec, 20 avril 1878. 927

Robert Morgan,

No. 28, RUE DE LA FABRIQUE,

Agent et Importateur de Pianos

TEINWAY, CHICKERING ET HAINES

-AUSSI-

ORGUES CABINET ET HARMONIUMS

Des fabricants les plus renommés

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au-dessus.

Les rapports intimes et continus que j'ai toujours eus avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus à un prix plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec.

J'assure pleine et entière confiance aux acheteurs, et si l'on découvre quelques défauts, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

SYSTEME DE VERSEMENTS.

Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano de la valeur de \$350, avec entente d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépôt des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant des marchés Anglais, Français et Américains. Québec, 15 juillet 1878 629

On demande

2 ou 300 PIEDS DE VIEILLES ESTACADES

On devra spécifier le prix.

J. & W. REID rue St. Paul, Québec, 20 avril 1878 927

CONDITIONS

-DU-

Courrier du Canada.

Prix de l'Abonnement

(EDITION QUOTIDIENNE.)

Table showing subscription rates for Canada and Etats-Unis d'Amérique.

Table showing subscription rates for Angleterre.

Table showing subscription rates for France.

Table showing subscription rates for other regions.

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous ..... 50 cents

Pour chaque insertion subséquente 12 1/2 "

Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 cents, par ligne pour la première insertion, et de 5 cents pour les insertions subséquentes.

RECLAMES :—20 cents la ligne.

Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à

R. PAMPHILE VALLEE, Rédacteur-en-Chef

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE,

NO. 9.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE

QUEBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur-Propriétaire,

No. 9, Rue Buade, H. V., Québec